

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du 05/12/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
30	20	24

Vote
A la majorité
Pour : 18
Contre : 3
Abstention : 3

Acte rendu exécutoire après dépôt
en PREFECTURE DE MELUN
Le : 12/12/2023
Et
Publication ou notification du :

L'an 2023, le 5 Décembre à 18:43, le Conseil Syndical du SIAEP(l'Assainissement et Eau Potable) Nemours Saint Pierre s'est réuni à la STEP Nemosia, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEUTOT Christian, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par mail aux membres élus, le 27/11/2023 La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site du SIAEP Nemours Saint Pierre, le 27/11/2023.

Présents : M. PEUTOT Christian, Président,
Mmes : BEAUVAIS Evelyne, BONIN Fannie, GUERPILLON Evelyne, LEDUC Christine
Mrs : BADJA Hanspeter, BRIAND Thierry, COFRECES Segundo, DARVILLE Eric, DEMASSON Frédéric, DOUANNE Bruno, DUMAY Jean-Claude, JEULIN Fabrice, KINDERF Gilles, MORISSEAU Vincent, NEHOULT Jean Pierre, ORIGNE Thierry, RAFFALLI Laurent, REMOND Thierry, ROUX Philippe,

Absents Excusés : PANNESE Magalie donne pouvoir à BEAUVAIS Evelyne , BROCHON Éric donne pouvoir à DEMASSON Frédéric, PAVIE Gilbert donne pouvoir à NEHOULT Jean Pierre, , BAURY-SAILLY Frédéric donne pouvoir à KINDERF Gilles ,

Absents ; VALLERY Thierry, JARDIM VIEIRA Orlando, PETIT Michel, MAUCCI Xavier, CLERGEOT Philippe, DALMAYRAC Éric,

Invité(s) : Mme BOISSY Véronique, MM : AUJARD PASCAL, GIAMINARDI Bernard (Gene), LAINE Pierre,

A été nommé(e) secrétaire : BONIN Fannie,

2023/029 – DEMANDE DE FUSION DE SYNDICATS

Conformément à l'article L 5212-27 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) autorisant la fusion des syndicats de communes, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Nemours Saint-Pierre, le Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Buthiers, le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Burcy Fromont Rumont et le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Grez-sur-Loing Montcourt-Fromonville souhaitent fusionner.

L'objectif de cette fusion est de s'inscrire dans la dynamique de regroupement des services d'eau et d'assainissement impulsée par la loi NOTRe, en prévision du transfert de compétences eau et assainissement aux Communautés de Communes, qui aura lieu au 1^{er} Janvier 2026.

L'organe délibérant d'un syndicat dont la fusion est envisagée peut, par délibération, être à l'initiative de la procédure de fusion. Après transmission de la délibération, un arrêté inter préfectoral de projet de périmètre sera pris conjointement par le Préfet de Seine-et-Marne et le Préfet du Loiret. Cet arrêté sera notifié à l'ensemble des

membres des syndicats pour avis. Après un délai de consultation de 3 mois, si les conditions de majorité sont atteintes, l'avis des commissions départementales de la coopération intercommunale de Seine-et-Marne et du Loiret seront recueillis.

Un arrêté inter préfectoral de création du syndicat mixte fermé issu de la fusion pourra être pris dès lors que l'ensemble des conditions légales seront réunies.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5212-27 ;

Vu le projet de statuts du Syndicat mixte fermé, à la carte, qui serait issu de la fusion, joint à la présente délibération ;

Vu la liste des membres du futur syndicat ainsi que le tableau récapitulatif des cartes et/ou compétences qui lui seraient transférées au moment de sa création ;

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à la majorité

Nombre de voix Pour : 18 dont 3 procurations - Nombre de voix Contre: 3 dont 1
procurations - Nombre de voix d'Abstention : 3

SOLLICITE la fusion des syndicats suivants au 1^{er} janvier 2025 :

- Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable de Nemours, Saint-Pierre ;
- Syndicat Mixte des Eaux de la Région de Buthiers ;
- Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable de Burcy, Fromont, Rumont ;
- Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable de Grez-sur-Loing, Montcourt-Fromonville

en un syndicat mixte fermé à la carte :

Approuve le projet de statuts et la répartition des compétences à la carte qui seraient transférées au syndicat au moment de sa création


Autorise Monsieur le Président à demander la prise d’un arrêté inter préfectoral de projet de périmètre pour la fusion aux Préfets de Seine-et-Marne et du Loiret, ainsi que la saisine des *commissions départementales de la coopération intercommunale (CDCI)* de Seine-et-Marne et du Loiret

Autorise Monsieur le Président à notifier la présente décision aux trois autres Syndicats et à l’ensemble des membres du futur syndicat pour information

Autorise Monsieur le Président à accomplir tout acte nécessaire à l’exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an que susdits. Et ont les membres présents, signé au registre.

Le Président
Monsieur Christian PEUTOT



Secrétaire de séance
Madame Fannie BONIN



Publicité des actes de la commune par publication papier le